Motion du groupe *Le Centre VL et hors parti*, et du groupe *Alternative*, et du groupe PLR, en vue de l'étude de faisabilité d'un *Système de management l'énergie* pour une gestion efficace, rationnelle et économe de l'énergie, pour les bâtiments, véhicules, etc., de l'administration communale de la Ville de Thônex

Un *Système de management de l'énergie* (SME) est un outil de pilotage des flux d'énergie et des façons de l'économiser qui a fait ses preuves dans de nombreuses entreprises, et communes de Suisse – Lausanne ou Berne par exemple. Des économies importantes sont mobilisables avec relativement peu d'investissement. Le SME permet en général de réduire les coûts liés à l'énergie, en améliorant la sécurité de l'approvisionnement, *et* en réduisant l'impact environnemental, dans le respect des qualités de la Biosphère.

En deux mots, un système de management de l'énergie est rentable et il constitue une aide substantielle pour améliorer la performance écologique et gagner en souveraineté.

Constats

- La commune de Thônex fait beaucoup pour isoler les bâtiments et développer les énergies renouvelables. Sous l'autorité des CA successifs en charge du dossier, elle commence à évaluer l'efficience des choix dans la production d'énergie solaire notamment, ainsi que les priorités à venir selon quelques unes des caractéristiques pertinentes des bâtiments ; et elle s'est dotée du logiciel Catenda qui permet, en théorie, d'adopter une vue systématique de la gestion de l'énergie.

- Ce travail est important et de valeur.

- Un système de management de l'énergie permet à l'administration et au Conseil municipal d'acquérir une vision globale des enjeux énergétiques et de faire des économies ; la démarche permet de relier les différentes dimensions de la production, du stockage et de la consommation des différents flux d'énergie mis en mouvement par l'administration communale, y compris les bâtiments que la commune loue à des tiers, y compris les véhicules, notamment électriques ; la démarche permet d'évaluer les objectifs globaux raisonnables, voire ambitieux, et d'en discuter en vue de décider la direction qu'il convient d'emprunter pour économiser et gagner en souveraineté énergétique, tout en réduisant de façon régulière et prévisible les émissions de gaz à effet de serre.

- Vu la nouveauté d'un système de management de l'énergie, il convient de le construire pas à pas, en hiérarchisant les priorités, au besoin avec l'aide d'une expertise externe.

- Avancer prudemment fait sens si les personnes qui ont la charge des questions énergétiques se dotent d'ores et déjà des outils qui leur permettent d'anticiper les connections à venir, de s'habituer à ce qu'il faut bien nommer une nouvelle façon de penser l'énergie et de gagner en agilité dans la gestion de ses différentes dimensions.

- Les postes de production, consommation et, potentiellement, stockage d'énergie forment un ensemble qu'il est difficile d'appréhender de façon synthétique, d'y investir de façon judicieuse, et de piloter de manière efficace en l'absence d'une vraie vision et d'outils adéquats. Maitriser l'énergie sans vision synthétique n'a aucun avenir. Il convient donc de se doter des outils qui permettent d'appréhender la question énergétique sous un nouvel angle afin de définir des objectifs à la fois ambitieux et réalistes, avec un œil sur la performance écologique, et l'autre sur la maitrise des coûts et les gains économiques ; ces outils existent, la commune a fait l'acquisition d'un premier outil, et la motion entre vos mains vise à donner une impulsion pour en exploiter tout le potentiel, et le cas échéant à le compléter pour gagner en efficacité.

En résumé, pour surmonter le défi énergétique et assumer le statut énergétique que lui confère désormais la loi, il convient que la commune de Thônex développe vraiment le *système de management de l'énergie* dont elle a commencé de poser les jalons.
L'aboutissement de cette approche novatrice lui permettra, si l'actualité nous en laisse le

temps, d'amortir les chocs d'un monde de plus en plus imprévisible et d'être à la hauteur des enjeux écologiques, économiques et sociaux du siècle.

Motion du groupe *Le Centre VL et* Hors-parti, *du groupe Alternative, du groupe PLR.*

Le Conseil municipal demande au *Conseil administratif* de :

- s'engager résolument à étudier la faisabilité d'un Système de management de l'énergie incluant, outre les bâtiments de l'administration, les bâtiments locatifs et les véhicules de l'administration ;

- esquisser le potentiel de synergies avec la Fondation du logement de Thônex dans la mise en place d'un SME commun ;

- définir le contenu, le pourtour, les outils spécifiques d'un Système de management de l'énergie communal, au besoin en sollicitant une expertise externe et qualifiée ;

- prévoir les évolutions par étapes du Système de management de l'énergie ainsi qu'un budget sur la progression des retours attendus ;

- de revenir en commission du développement durable pour présenter une première esquisse du projet, son coût et les économies financières potentielles ainsi que, dans la mesure du possible, les gains écologiques attendus et la façon de les penser pour trois horizons temporels : proche, moyen, voire éloigné.

Pour le groupe Centre Vert'libéral et Hors parti : Frédéric Piguet Frédéric Piguet

Pour le groupe Alternative : Daniel Loureiro

Pour le groupe PLR : Fabrice Boux de Casson